

MasterSeal M 205 SL

Version 1.0 Date de révision: 07/09/2020 Numéro de la FDS: 000000722889 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 07/09/2020

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : MasterSeal M 205 SL
Code du produit : 000000000050465381 000000000050465381
Autres moyens d'identification : MSeal M 205 SL

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : MBSCS Canada, Inc.
Adresse : 7111 Syntex Drive, 3rd Floor
Mississauga ON L5N 8C3
Numéro d'appel d'urgence : ChemTel: +1-813-248-0585;

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Produit chimique pour la construction
Hydrofuge
Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

Liquides inflammables : Catégorie 3
Toxicité aiguë (Inhalation - Vapeur) : Catégorie 3
Toxicité pour la reproduction : Catégorie 1B
Sensibilisation respiratoire : Catégorie 1
Sensibilisation cutanée : Catégorie 1
Cancérogénicité : Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Catégorie 1 (Système nerveux central)

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



MasterSeal M 205 SL

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07/09/2020	000000722889	Date de la première version publiée: 07/09/2020

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H331 Toxique par inhalation.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de prudence :

Prévention:

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.
P264 Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Intervention:

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P311 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser une pulvérisation d'eau, une mousse anti-alcool, une poudre chimique ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

MasterSeal M 205 SL

Version 1.0 Date de révision: 07/09/2020 Numéro de la FDS: 000000722889 Date de dernière parution: -
 Date de la première version publiée: 07/09/2020

Ramasser le déversement solide.

Stockage:

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

Elimination:

P501 Eliminer le contenu/récipient dans un point de collecte approprié pour les déchets dangereux.

Autres dangers

CONTIENT DES ISOCYANATES. L'INHALATION DE BRUMES D'AÉROSOLS OU DE VAPEURS D'ISOCYANATE PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, UN ESSOUFFLEMENT, UNE SENSATION DE GÊNE AU NIVEAU DE LA POITRINE ET UNE DIMINUTION DES FONCTIONS PULMONAIRES. UNE SUREXPOSITION TRÈS AU-DESSUS DE LA LEP PEUT ENTRAÎNER UNE BRONCHITE, DES BRONCHOSPASMES ET UN OEDÈME PULMONAIRE. IL A ÉTÉ SIGNALÉ QU'UNE EXPOSITION PROLONGÉE AUX ISOCYANATES PROVOQUE DES LÉSIONS PULMONAIRES, Y COMPRIS UNE DIMINUTION DES FONCTIONS PULMONAIRES QUI PEUT ÊTRE PERMANENTE. UNE SUREXPOSITION AIGÛE OU CHRONIQUE AUX ISOCYANATES PEUT PROVOQUER UNE SENSIBILISATION CHEZ CERTAINES PERSONNES, ENTRAÎNANT DES RÉACTIONS RESPIRATOIRES ALLERGIQUES Y COMPRIS UNE RESPIRATION SIFFLANTE, UN MANQUE DE SOUFFLE ET DES DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES. LES ESSAIS SUR LES ANIMAUX INDIQUENT QUE LE CONTACT AVEC LA PEAU PEUT JOUER UN RÔLE DANS L'APPARITION D'UNE SENSIBILISATION RESPIRATOIRE.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : polyuréthane

Composants

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (% w/w)
calcaire	1317-65-3	>= 0 - < 50
talc	14807-96-6	>= 7 - < 10
4-chloro- α,α,α -trifluorotoluène	98-56-6	>= 5 - < 7
Solvant Stoddard; naphta à bas point d'ébullition —; non spécifié; [distillat pétrolier raffiné, incolore, ne dégageant pas d'odeur de rance ni d'autre odeur nauséabonde et dont l'intervalle d'ébullition est compris entre 148,8 et 204,4 oC (entre 300 et 400 oF).]	8052-41-3	>= 5 - < 7
sulfate de calcium	7778-18-9	>= 1 - < 3.5
dioxyde de titane	13463-67-7	>= 0 - < 5
2,4-diisocyanate de toluylène	584-84-9	>= 1 - < 3
triméthoxy(3-(oxiranylméthoxy)propyl)silane	2530-83-8	>= 0.3 - < 1
2,6-diisocyanate de toluylène	91-08-7	>= 0.2 - < 0.3
dilaurate de dibutylétain	77-58-7	>= 0.1 - < 0.2

MasterSeal M 205 SL

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07/09/2020	000000722889	Date de la première version publiée: 07/09/2020

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seulement plusieurs heures plus tard.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- En cas d'inhalation : Transporter la personne concernée à l'air libre et la faire se reposer au calme.
Aider à la respiration au besoin.
Secours médical immédiat.
- En cas de contact avec la peau : Laver à fond les régions affectées à l'eau et au savon.
En cas d'irritation, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.
Demander conseil à un médecin.
- En cas d'ingestion : Rincer la bouche et ensuite boire 200 - 300 ml d'eau.
Ne PAS faire vomir.
Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes.
Secours médical immédiat.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxique par inhalation.
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Susceptible de provoquer le cancer.
Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.
-

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée
Poudre sèche
Dioxyde de carbone (CO₂)
Mousse
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit
-

MasterSeal M 205 SL

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07/09/2020	000000722889	Date de la première version publiée: 07/09/2020

priés

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : gaz nitreux
fumées
isocyanate
vapeur

Information supplémentaire : Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Équipements de protection particuliers des pompiers : Les pompiers doivent être équipés d'un masque à oxygène autonome et d'un matériel anti-feu.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Assurer une ventilation adéquate.
Utiliser un équipement de protection individuelle.
Enlever toute source d'ignition.
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Endiguer.
Si un contrôle temporaire de la vapeur d'isocyanate est nécessaire, on peut appliquer une couche de mousse protéinique ou toute autre forme adéquate (disponible dans la plupart des casernes de pompiers) sur le déversement. À l'aide d'une pompe ou d'un appareil sous vide, transférer autant de liquide que possible dans des conteneurs fermés mais non scellés à jeter.
Absorber l'isocyanate avec une matière absorbante appropriée (voir § 40 CFR, sections 260, 264 et 265 pour plus de détails).
À l'aide d'une pelle, jeter dans un conteneur ouvert.

MasterSeal M 205 SL

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07/09/2020	000000722889	Date de la première version publiée: 07/09/2020

La zone du déversement peut être décontaminée avec la solution de décontamination recommandée suivante :
Mélange de 90 % d'eau, 5-8 % d'ammoniaque domestique, 2-5 % de détergent.
Laver à grande eau la zone du déversement avec une solution de décontamination.
Laisser reposer la solution au moins 10 minutes.
Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides.
Placer dans des containers à ordures étiquetées de façon appropriée.
Garder le conteneur à pression réduite.
Déplacer le conteneur dans une zone bien aérée (à l'extérieur).
Laisser reposer au moins 48 heures pour laisser s'échapper le dioxyde de carbone qui s'est développé.
Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.
Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques).
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Conseils pour une manipulation sans danger :

Éviter la formation d'aérosols.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.

Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de

MasterSeal M 205 SL

Version 1.0 Date de révision: 07/09/2020 Numéro de la FDS: 000000722889 Date de dernière parution: -
 Date de la première version publiée: 07/09/2020

stockage et du lieu de travail.
 En cas de manipulation de produit chaud, aspirer les vapeurs et porter une protection respiratoire.
 Porter un appareil de protection respiratoire lors de lapulvérisation.
 Si le bidon gonfle, le transférer dans une zone bien aérée, le percer pour libérer la pression, ouvrir le conduit et laisser reposer pendant 48 heures avant de le resceller.
 Protéger de l'humidité.

- Conditions de stockage sûres : Entrée interdite à toute personne étrangère au service.
 Défense de fumer.
 Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
 Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.
 Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
 Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Matières à éviter : Respecter la réglementation du concept de stockage groupé VCI.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
dilaurate de dibutylétain	77-58-7	VME	0.1 mg/m ³ (étain (Sn))	ACGIHTLV
		VLE	0.2 mg/m ³ (étain (Sn))	ACGIHTLV
		valeur REL	0.1 mg/m ³ (étain (Sn))	NIOSH
		PEL	0.1 mg/m ³ (étain (Sn))	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		VME	0.1 mg/m ³ (étain (Sn))	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		TWA	0.1 mg/m ³ (Etain)	CA AB OEL
		STEL	0.2 mg/m ³ (Etain)	CA AB OEL
		VEMP	0.1 mg/m ³ (Etain)	CA QC OEL
		VECD	0.2 mg/m ³ (Etain)	CA QC OEL
		TWA	0.1 mg/m ³ (Etain)	CA BC OEL
		STEL	0.2 mg/m ³	CA BC OEL

MasterSeal M 205 SL

Version 1.0 Date de révision: 07/09/2020 Numéro de la FDS: 000000722889 Date de dernière parution: -
 Date de la première version publiée: 07/09/2020

			(Etain)	
		LMPT	0.1 mg/m ³ (Etain)	CA ON OEL
		TWA	0.1 mg/m ³ (Etain)	ACGIH
		STEL	0.2 mg/m ³ (Etain)	ACGIH
2,6-diisocyanate de toluylène	91-08-7	VLE (fraction pouvant et vapeur)	0.005 ppm	ACGIHTLV
		Effet sur la peau (fraction pouvant et vapeur)		ACGIHTLV
		VME (fraction pouvant et vapeur)	0.001 ppm	ACGIHTLV
		TWA	0.005 ppm	CA BC OEL
		C	0.01 ppm	CA BC OEL
		TWA	0.005 ppm 0.04 mg/m ³	CA AB OEL
		(c)	0.02 ppm 0.1 mg/m ³	CA AB OEL
		LMPT	0.005 ppm	CA ON OEL
		C	0.02 ppm	CA ON OEL
		TWA (Fraction inhalable et vapeur)	0.001 ppm	ACGIH
		STEL (Fraction inhalable et vapeur)	0.005 ppm	ACGIH
2,4-diisocyanate de toluylène	584-84-9	VME (fraction pouvant et vapeur)	0.001 ppm	ACGIHTLV
		Effet sur la peau (fraction pouvant et vapeur)		ACGIHTLV
		VLE (fraction pouvant et vapeur)	0.005 ppm	ACGIHTLV
		VLE	0.02 ppm 0.14 mg/m ³	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		TWA	0.005 ppm	CA BC OEL
		C	0.01 ppm	CA BC OEL
		TWA	0.005 ppm 0.04 mg/m ³	CA AB OEL
		(c)	0.02 ppm 0.1 mg/m ³	CA AB OEL
		LMPT	0.005 ppm	CA ON OEL
		C	0.02 ppm	CA ON OEL

MasterSeal M 205 SL

Version 1.0 Date de révision: 07/09/2020 Numéro de la FDS: 000000722889 Date de dernière parution: -
 Date de la première version publiée: 07/09/2020

		TWA (Frac-tion inhalable et vapeur)	0.001 ppm	ACGIH
		STEL (Frac-tion inhalable et vapeur)	0.005 ppm	ACGIH
calcaire	1317-65-3	valeur REL (Respirable)	5 mg/m3	NIOSH
		valeur REL (Total)	10 mg/m3	NIOSH
		PEL (Frac-tion respi-rable)	5 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		PEL (Pous-sière totale)	15 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		VME (Frac-tion respi-rable)	5 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		VME (Pous-sière totale)	15 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		TWA	10 mg/m3	CA AB OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Pous-sière totale)	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (frac-tion de pous-sière respi-rable)	3 mg/m3	CA BC OEL
		STEL	20 mg/m3	CA BC OEL
sulfate de calcium	7778-18-9	VME (frac-tion inhala-ble)	10 mg/m3	ACGIHTLV
		valeur REL (Respirable)	5 mg/m3	NIOSH
		valeur REL (Total)	10 mg/m3	NIOSH
		PEL (Frac-tion respi-rable)	5 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		PEL (Pous-sière totale)	15 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		VME (Frac-tion respi-rable)	5 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		VME (Pous-sière totale)	15 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		TWA (Inha-	10 mg/m3	CA BC OEL

MasterSeal M 205 SL

Version 1.0 Date de révision: 07/09/2020 Numéro de la FDS: 000000722889 Date de dernière parution: -
 Date de la première version publiée: 07/09/2020

		lable)		
		VEMP (poussière respirable)	5 mg/m3	CA QC OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	10 mg/m3 (Calcium)	CA AB OEL
		TWA (Fraction inhalable)	10 mg/m3 (Calcium)	ACGIH
dioxyde de titane	13463-67-7	VME	10 mg/m3	ACGIHTLV
		PEL (Poussière totale)	15 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		VME (Poussière totale)	10 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		TWA	10 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Poussière totale)	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (fraction de poussière respirable)	3 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP (poussière totale)	10 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	10 mg/m3 (Dioxyde de titane)	ACGIH
talc	14807-96-6	VME (Fraction respirable)	2 mg/m3	ACGIHTLV
		VEMP (fibres)	1 fibres/cm3	CA QC OEL
		VEMP (poussière respirable)	3 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	0.1 fibres/cm3	CA BC OEL
		TWA (Matières particulaires respirables)	2 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Respirable)	2 mg/m3	CA BC OEL
		LMPT	2 fibres/cm3	CA ON OEL
		LMPT (Fraction respirable)	2 mg/m3	CA ON OEL
		TWA	0.1 fibres/cm3	ACGIH
		TWA (Frac-	2 mg/m3	ACGIH

MasterSeal M 205 SL

Version 1.0 Date de révision: 07/09/2020 Numéro de la FDS: 000000722889 Date de dernière parution: -
 Date de la première version publiée: 07/09/2020

Solvant Stoddard; naphta à bas point d'ébullition —; non spécifié; [distillat pétrolier raffiné, incolore, ne dégageant pas d'odeur de rance ni d'autre odeur nauséabonde et dont l'intervalle d'ébullition est compris entre 148,8 et 204,4 oC (entre 300 et 400 oF).]	8052-41-3	tion respirable) VME	100 ppm	ACGIHTLV
		valeur REL	350 mg/m3	NIOSH
		Ceil_Time	1,800 mg/m3	NIOSH
		PEL	500 ppm 2,900 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1)
		VME	100 ppm 525 mg/m3	29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A)
		TWA	100 ppm 572 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	290 mg/m3	CA BC OEL
		STEL	580 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP	100 ppm 525 mg/m3	CA QC OEL
		LMPT	525 mg/m3	CA ON OEL
		TWA	100 ppm	ACGIH

Mesures d'ordre technique : Créer une aspiration locale pour maintenir la limite d'exposition admissible recommandée.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont soumis à des concentrations supérieures à la limite d'exposition permise en milieu de travail, ils doivent utiliser un appareil respiratoire homologué approprié.
 Lorsque les niveaux atmosphériques peuvent excéder la limite d'exposition admissible (PEL ou TLV), des appareils respiratoires filtrants certifiés NIOSH et équipés d'un filtre pour vapeur organique et particules peuvent être utilisés dans la mesure où des précautions adéquates et des programmes de changement sont mis en place.
 Dans les situations d'urgence ou exceptionnelles d'exposition à des doses élevées, y compris en cas de pénétration dans des espaces confinés, utiliser un masque facial autonome à oxygène ou un masque facial respiratoire à adduction d'air certifié NIOSH avec échappement.

Protection des mains

Remarques : Des gants de protection résistant aux produits chimiques doivent être portés afin de prévenir tout contact avec la peau.

MasterSeal M 205 SL

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07/09/2020	000000722889	Date de la première version publiée: 07/09/2020

Les matériaux appropriés peuvent inclure caoutchouc chloroprène (Néoprène) caoutchouc nitrile (Buna N) polyéthylène chloré Chlorure de polyvinyle (Pylox) caoutchouc butyle Élastomère fluoré (Viton) dépend des conditions d'utilisation. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

- Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale)
Porter un écran facial s'il y a danger d'éclaboussures.
- Protection de la peau et du corps : Couvrir le mieux possible la peau exposée pour éviter tout contact cutané.
Les matériaux appropriés peuvent inclure matériau enduit de saran dépend des conditions d'utilisation.
Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
- Mesures de protection : Porter des vêtements de protection au besoin pour éviter tout contact.
Les fontaines pour irrigation oculaire et les douches d'urgence doivent être d'accès facile.
Respecter la valeur PEL ou TLV appropriée.
- Mesures d'hygiène : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.
Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les nettoyer avant de les réutiliser ou de les jeter au besoin.
Laver immédiatement les vêtements sales .

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : liquide
- Couleur : gris
- Odeur : aromatique, de solvant
- Seuil olfactif : Donnée non disponible
- pH : Donnée non disponible
- Point de fusion : Donnée non disponible

MasterSeal M 205 SL

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07/09/2020	000000722889	Date de la première version publiée: 07/09/2020

Point de congélation	: Donnée non disponible
Intervalle d'ébullition	: 220 - 300 °C
Point d'éclair	: 49.3 °C
	Méthode: ASTM D 93
Taux d'évaporation	: Pas de données applicables disponibles.
Inflammabilité (solide, gaz)	: Inflammable. Méthode: dérivé du point d'inflammation
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Pas de données applicables disponibles.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Pas de données applicables disponibles.
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Pas de données applicables disponibles.
Densité relative	: Pas de données applicables disponibles.
Densité	: env. 1.2500 gcm ³ (20 °C)
Masse volumique apparente	: non applicable
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: légèrement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Pas de données applicables disponibles.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	: non déterminé
Température de décomposition	: Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Pas de données applicables disponibles.
Viscosité, cinématique	: Pas de données applicables disponibles.
Propriétés comburantes	: non déterminé
Point de sublimation	: Pas de données applicables disponibles.

MasterSeal M 205 SL

Version 1.0 Date de révision: 07/09/2020 Numéro de la FDS: 000000722889 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 07/09/2020

Poids moléculaire : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Stabilité chimique : Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses : Réaction avec l'eau avec formation de dioxyde de carbone. Risque d'éclatement.
Réactions avec les alcools.
Réactions avec les acides.
Réactions avec les alcalins (bases).
Réactions avec les amines.
Risque de réaction exothermique.
Risque de polymérisation.
Le contact avec certains types de caoutchouc et de plastique peut causer la friabilité de la substance/du produit et ultérieurement une perte de solidité.
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.
Éviter l'humidité.

Matières incompatibles : Acides
Amines
Alcools
Eau
bases
Des bases fortes
Substances/produits réagissant avec les isocyanates.

Produits de décomposition dangereux : oxydes d'azote
Isocyanates aromatiques
gaz/vapeurs

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Toxicité aiguë**

Toxique par inhalation.

Produit:

Toxicité aiguë par inhalation : ETA: 9.62 mg/l
Remarques: Déterminé pour la vapeur

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

MasterSeal M 205 SL

Version 1.0 Date de révision: 07/09/2020 Numéro de la FDS: 000000722889 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 07/09/2020

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques : Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Système nerveux central) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques : Les solvants risquent de dessécher la peau.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation**Composants:****talc:**

Coefficient de partage: n- : Remarques: non applicable
octanol/eau

MasterSeal M 205 SL

Version 1.0 Date de révision: 07/09/2020 Numéro de la FDS: 000000722889 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 07/09/2020

4-chloro- α,α,α -trifluorotoluène:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3.6
Méthode: autre (calculé(e))
Remarques: L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.

Solvant Stoddard; naphta à bas point d'ébullition —; non spécifié; [distillat pétrolier raffiné, incolore, ne dégagant pas d'odeur de rance ni d'autre odeur nauséabonde et dont l'intervalle d'ébullition est compris entre 148,8 et 204,4 oC (entre 300 et 400 oF).]:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3.5 - 6.4 (20 °C)
Méthode: coefficient de partage (n-octanol/eau), méthode HPLC

sulfate de calcium:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : BPL: non
Remarques: La valeur n'a pas été déterminée car la substance est inorganique.

dioxyde de titane:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Remarques: non applicable

2,4-diisocyanate de toluylène:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3.43 (22 °C)
pH: 7
Méthode: coefficient de partage (n-octanol/eau), méthode HPLC
BPL: non
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

triméthoxy(3-(oxiranylméthoxy)propyl)silane:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0.915
Méthode: autre (calculé(e))
Remarques: Non mesurable

2,6-diisocyanate de toluylène:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3.74
Méthode: autre (calculé(e))

dilaurate de dibutylétain:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3.17 (20.8 °C)
pH: 6.1 - 6.3
Méthode: coefficient de partage (n-octanol/eau), méthode par agitation
BPL: oui

MasterSeal M 205 SL

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07/09/2020	000000722889	Date de la première version publiée: 07/09/2020

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible
Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Incinérer ou jeter dans une installation agréée.
Ne pas laisser pénétrer la substance/le produit dans les égouts.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations internationales****IATA-DGR**

UN/ID No. : UN 1263
Nom d'expédition des Nations unies : PEINTURES
Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Flammable Liquids
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355

Code IMDG

Numéro ONU : UN 1263
Nom d'expédition des Nations unies : PEINTURES
(DIISOCYANATE DE 4-METHYLENE-META-PHENYLE,
DIISOCYANATE DE 2-METHYLENE-META-PHENYLE,
SOLVANT STODDARD)
Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3
EmS Code : F-E, S-E
Polluant marin : non

MasterSeal M 205 SL

Version 1.0 Date de révision: 07/09/2020 Numéro de la FDS: 000000722889 Date de dernière parution: -
Date de la première version publiée: 07/09/2020

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**TDG**

Numéro ONU : UN 1263
Nom d'expédition des Nations unies : PEINTURES
Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3
Code ERG : 128
Polluant marin : non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

TSCA : Toutes les substances chimiques dans ce produit sont soit répertoriées comme actives sur l'inventaire TSCA, soit en conformité avec une exemption sur l'inventaire TSCA.

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Liste TSCA

Ce produit contient le composant suivant soumise à TSCA 5(a) pour Restriction proposée sur des Nouvelles Utilisations Importantes (SNUR):

2,4-diisocyanate de toluylène 584-84-9
2,6-diisocyanate de toluylène 91-08-7

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**Texte complet pour autres abréviations**

29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) : OSHA - Tableau Z-1-A (29 CFR 1910.1000) (US)
29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) : OSHA - Table Z-1 (Limites pour des contaminants d'air) 29 CFR 1910.1000 (US)
ACGIH : USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
ACGIHTLV : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - concentrations maximales admissibles (US)
CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)

MasterSeal M 205 SL

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07/09/2020	000000722889	Date de la première version publiée: 07/09/2020

CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA ON OEL	:	Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
NIOSH	:	NIOSH Guide de Poche sur les risques chimiques (US)
29 CFR 1910.1000 (Table Z-1-A) / VME	:	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)
29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) / VLE	:	Valeur limite maximale:
29 CFR 1910.1000 (Table Z-1) / PEL	:	Valeur limite acceptable
ACGIH / TWA	:	8 heures, moyenne pondérée dans le temps
ACGIH / STEL	:	Limite d'exposition à court terme
ACGIHTLV / Effet sur la peau	:	Effet sur la peau :
ACGIHTLV / VLE	:	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (court terme)
ACGIHTLV / VME	:	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle (8 heures)
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL	:	Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA AB OEL / (c)	:	plafond de la limite d'exposition professionnelle
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	:	limite d'exposition à court terme
CA BC OEL / C	:	limite du plafond
CA ON OEL / C	:	Valeur plafond (C)
CA ON OEL / LMPT	:	Limite moyenne pondéréé dans le temps (LMPT)
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée
CA QC OEL / VECD	:	Valeur d'exposition de courte durée
NIOSH / Ceil_Time	:	Valeur limite maximale et intervalle de temps (si indiquées):
NIOSH / valeur REL	:	Valeur limite d'exposition recommandée (REL):

AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et

MasterSeal M 205 SL

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	07/09/2020	000000722889	Date de la première version publiée: 07/09/2020

toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 07/09/2020

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employés, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

IMPORTANT : BIEN QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS CONTENUS AUX PRÉSENTES VOUS SOIENT OFFERTS DE BONNE FOI ET SONT JUGÉS EXACTS, ILS VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF SEULEMENT. DU FAIT QUE PLUSIEURS FACTEURS PEUVENT AFFECTER LA TRANSFORMATION OU L'APPLICATION/UTILISATION, NOUS VOUS RECOMMANDONS D'EFFECTUER DES TESTS AFIN DE DÉTERMINER L'APTITUDE D'UN PRODUIT À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. AUCUNE GARANTIE QUELLE QU'ELLE SOIT, EXPRESSE OU TACITE, INCLUANT LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE N'EST FAITE CONCERNANT LES PRODUITS DÉCRITS OU LES CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS FORMULÉS ICI, NI QUE LES PRODUITS, CONCEPTS, DONNÉES OU RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE UTILISÉS SANS ENFREINDRE LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE D'AUTRUI. EN AUCUN CAS LES DESCRIPTIONS, RENSEIGNEMENTS, DONNÉES OU CONCEPT FOURNIS NE DOIVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME FAISANT PARTIE DE NOS MODALITÉS ET CONDITIONS DE VENTE. DE PLUS, IL EST EXPRESSÉMENT ENTENDU ET CONVENU QUE LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR NOTRE SOCIÉTÉ AUX PRÉSENTES LE SONT GRATUITEMENT ET NOUS N'ASSUMONS AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ POUR LES DESCRIPTIONS, CONCEPTS, DONNÉES ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS OU LES RÉSULTATS OBTENUS. TOUS CEUX-CI VOUS SONT FOURNIS À TITRE INDICATIF ET VOUS LES ACCEPTEZ À VOS RISQUES.

CA / FR